



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :		Session :	
	Examen :		Série :	
	Spécialité/option :		Repère de l'épreuve :	
	Epreuve/sous épreuve :			
	NOM :			
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)		N° du candidat	
	Prénoms :		<input type="text"/>	
	Né(e) le :			
(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)				
<div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 20px auto;">Note :</div>				

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe pouvant indiquer sa provenance.

CAP SOLIER MOQUETTISTE

SESSION 2013

EP1 Analyse d'une situation professionnelle

DOSSIER TECHNIQUE

Tous les documents sont à rendre en fin d'épreuve.

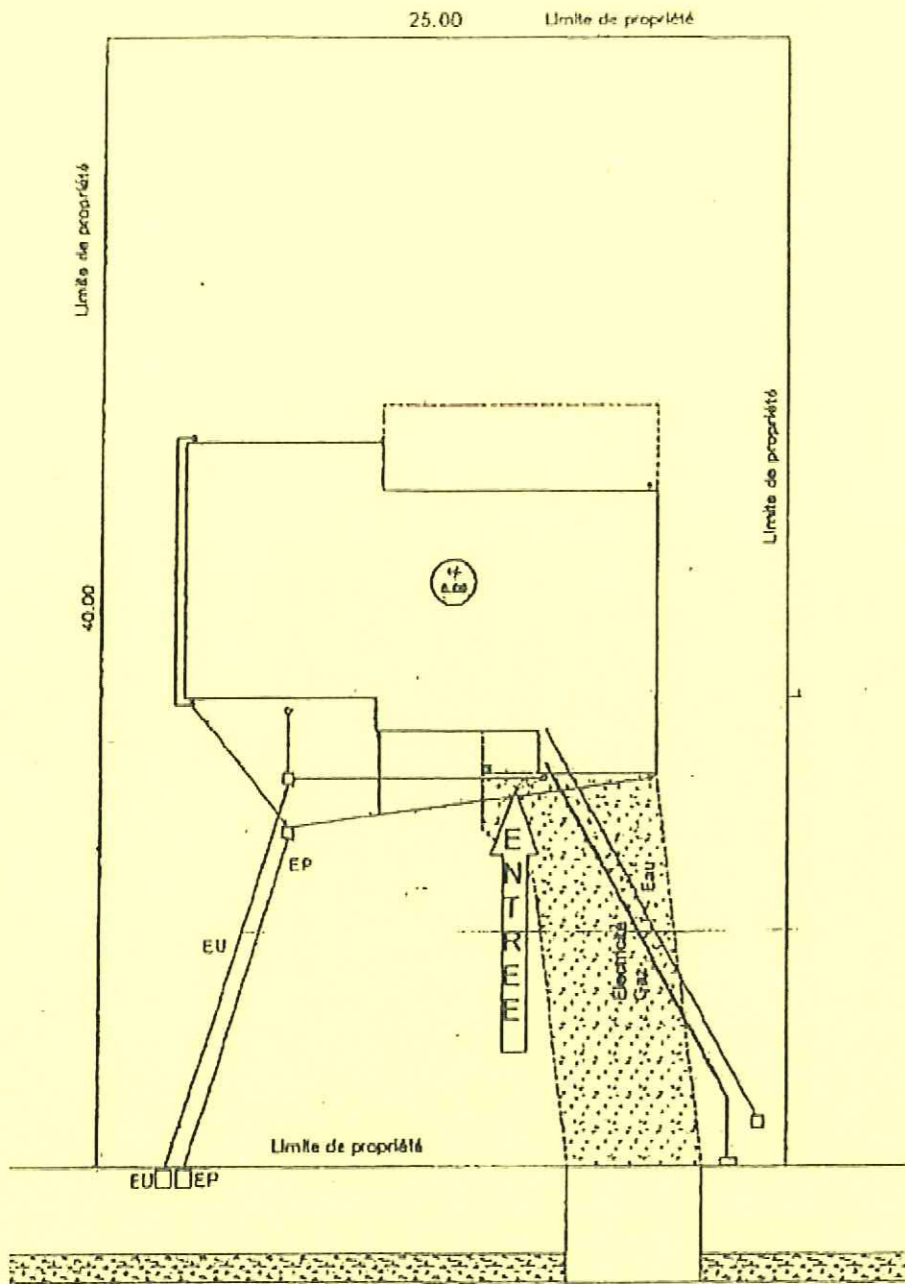
Le dossier sujet est le dossier réponse.

Les documents fournis aux candidats sont constitués de trois dossiers :

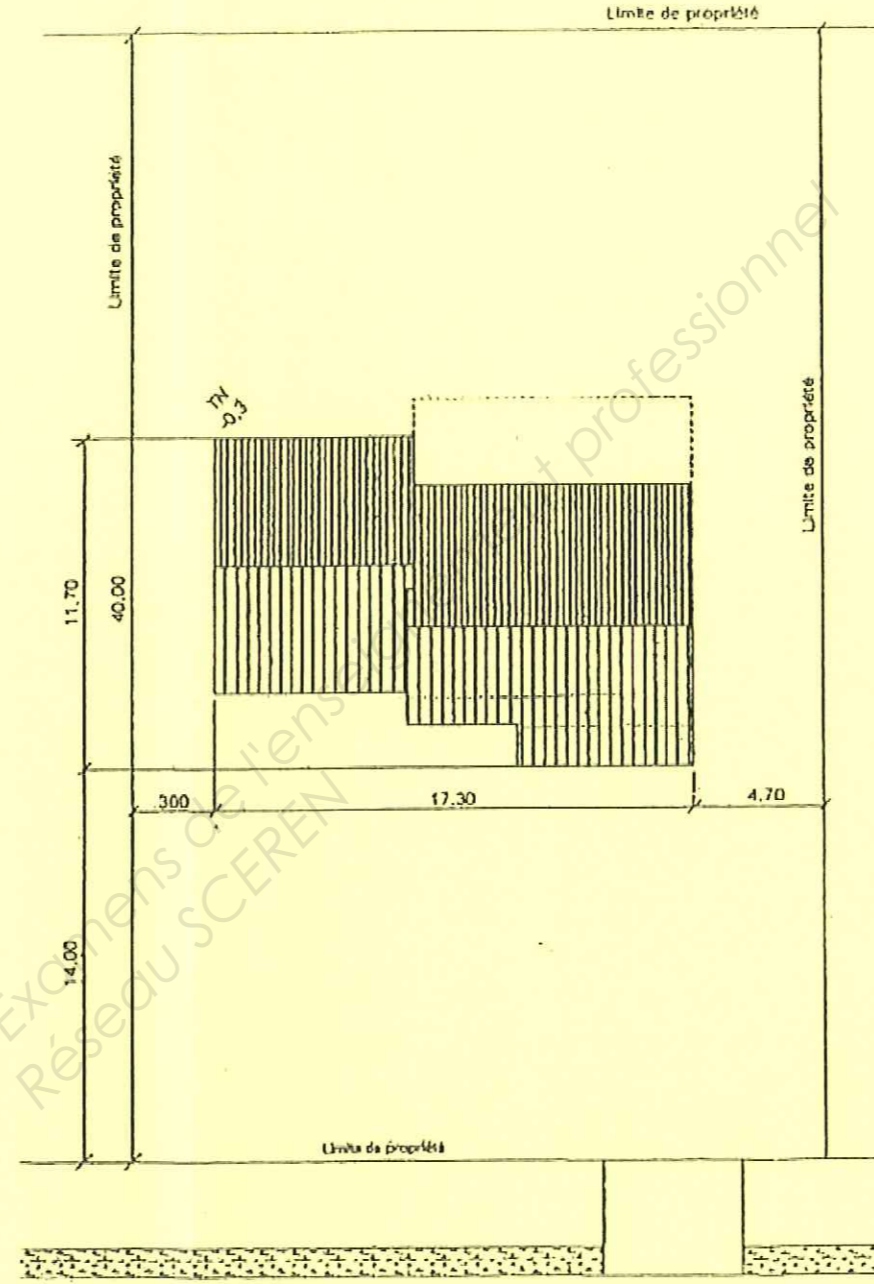
DOSSIER TECHNIQUE	page DT 1/7 à DT 7/7
DOSSIER RESSOURCE	page DR 1/7 à DR 7/7
DOSSIER SUJET	page DS 1/8 à DS 8/8

Thèmes / Contrats	Pages
Présentation	Page DT 1/7
Plan de masse	Page DT 2/7
Rez-de-chaussée	Page DT 3/7
Façades	Page DT 4/7
Coupe A-A	Page DT 5/7
Extrait CCTP	Page DT 6/7
Extrait CCTP	Page DT 7/7

CAP SOLIER MOQUETTISTE	Code :	Session 2013	DOSSIER TECHNIQUE
EP1 Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 3h00	Coefficient : 4	Page DT 1/7



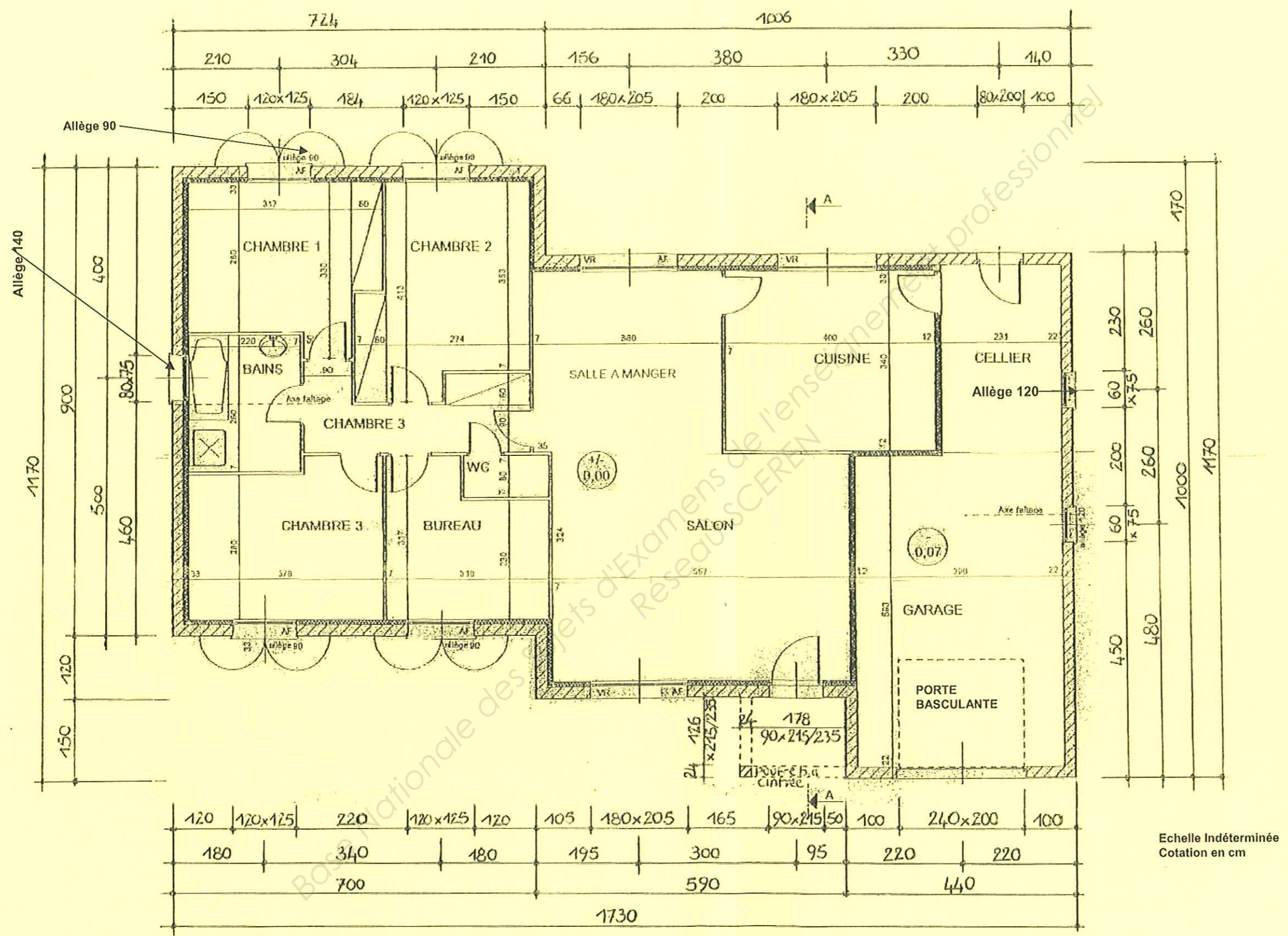
RACCORDEMENTS

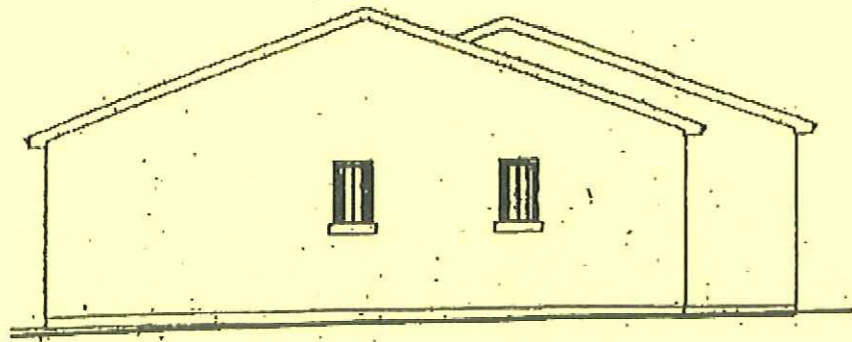


LOT N°4

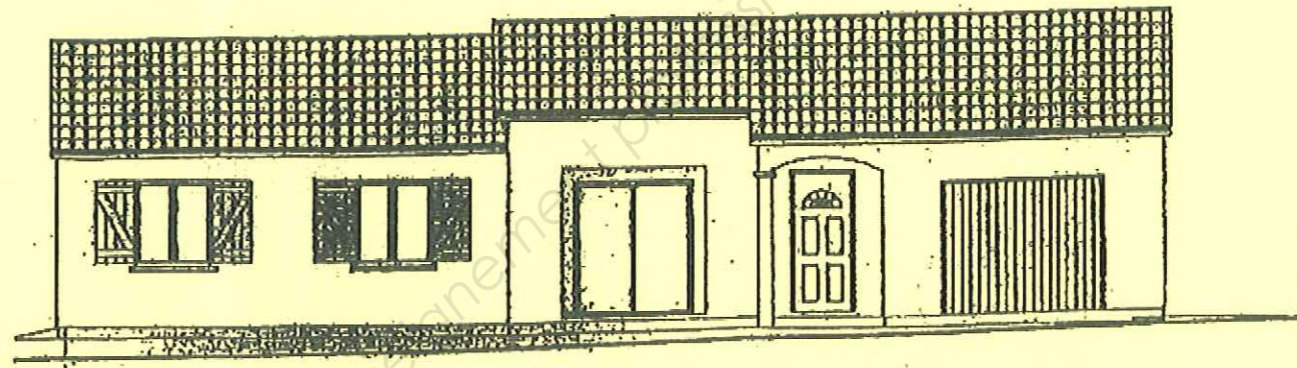
PLAN DE MASSE

Codes en mètres

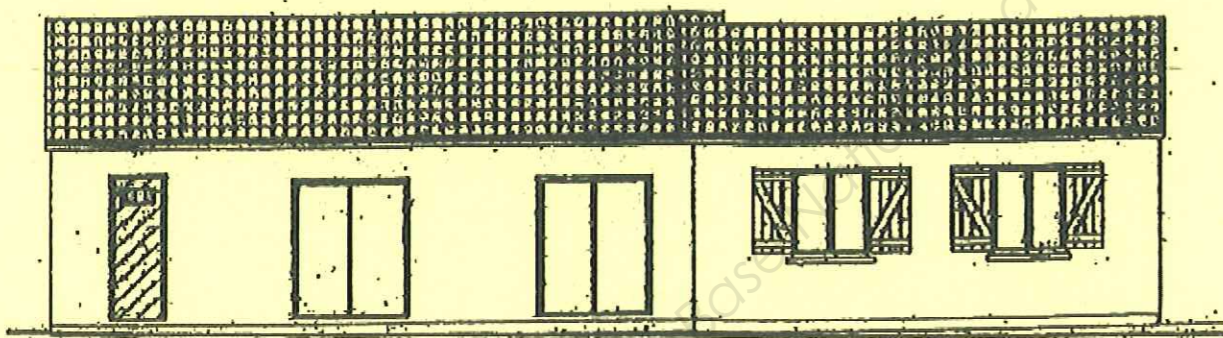




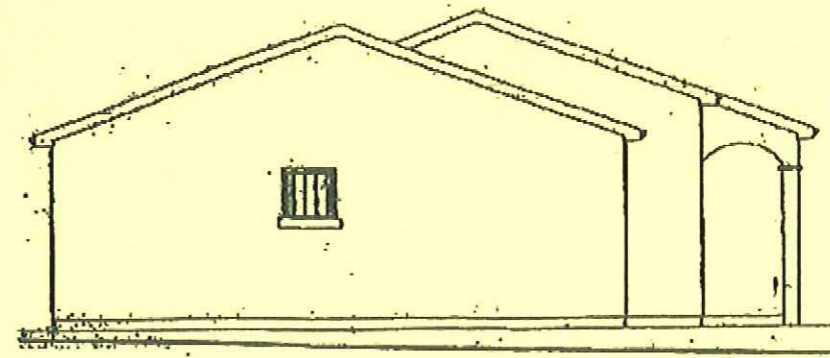
PIGNON DROIT



FACADE PRINCIPALE

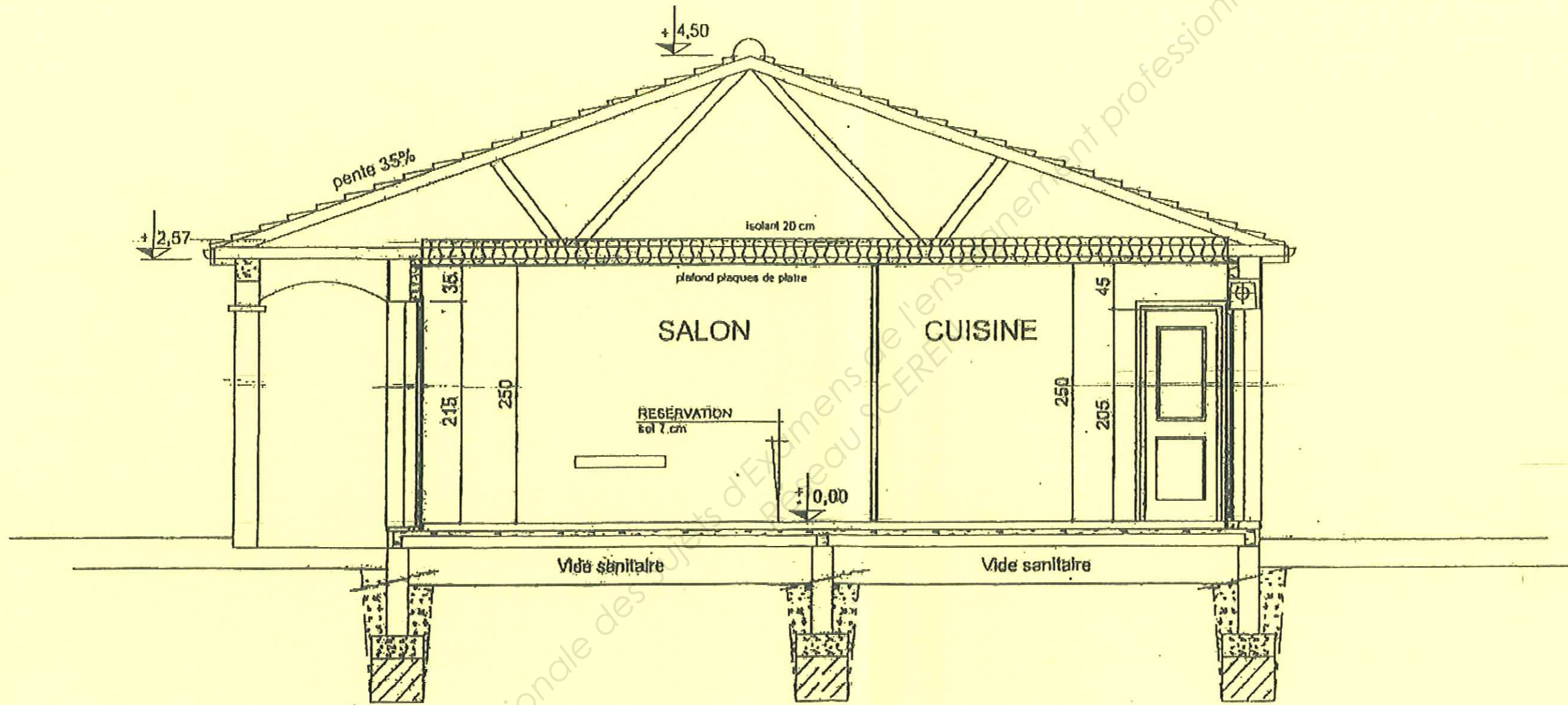


FACADE ARRIERE



PIGNON GAUCHE

COUPE AA



Echelle Indéterminée
Cotation en cm

Extraits du CCTP

ELEVATION DU SOUBASSEMENT

Blocs allégés de 0,20 d'épaisseur x 0,20 hauteur x 0,50 largeur, poids unitaire 30 kg, hourdés au mortier de ciment, joints horizontaux réguliers d'une épaisseur minimum de 0,15 mm, joints verticaux et horizontaux soigneusement rebouchés sur les deux faces avec le mortier de pose en montant.

L'ensemble des élévations des murs de fondation de la semelle jusqu'aux chaînages bas de :

- ⇒ Habitation
- ⇒ Garage

ELEVATION DU REZ DE CHAUSSEE ET DES COMBLES

Généralités : Les parois s'entendent pour l'ensemble de l'immeuble en élévation de l'ossature, des murs extérieurs. Ces travaux seront réalisés suivant les cahiers des clauses techniques DTU n° :

- 20.1 : Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs ;
- 21 : Exécution des travaux en béton

Agglomérés de ciment Blocs creux avec classe de résistance B 40 en béton de granulats courants pour murs et cloisons, classe de résistance suivant NF P 14-301, hourdés au mortier de ciment avec rejointoiement horizontal et vertical.

Blocs d'aggloméré de ciment creux de 20 d'épaisseur, d'une résistance minimum à l'écrasement de 40 bars, ayant la norme N.F.

Blocs accessoires pour la réalisation des ossatures bétons incorporées, pour :

- chaînages verticaux,
- chaînages horizontaux en « U » et « L ».
- planelles de fonds de coffrages,
- feuillures pour menuiseries.

Mise en œuvre : selon DTU 20.1

- blocs hourdés au mortier de ciment,
- joints horizontaux réguliers
- joints verticaux et horizontaux rejointoyés en montant,
- coupes, coupes et chutes.

LOCALISATION :

L'ensemble des parois extérieures suivant plans de :

- ⇒ Habitation
- ⇒ Garage

Etanchéité

Arase étanche hydrofugée, constituée par une chape d'arase de 4 à 5 cm d'épaisseur en mortier de ciment dosé à 500 kg de ciment par m³ et additionné d'un hydrofuge en poudre pour mortiers, type "SUPER SIKALITE" (Sika) ou équivalent agréé.

LOCALISATION :

- Chape d'arase sur murs extérieurs et de refends de :
 - ⇒ Habitation
 - ⇒ Garage

LOCALISATION :

- Dressage pour l'ensemble des bales recevant une cloison de doublage, suivant plans

DALLAGE - PLANCHERS

Généralités

Les bétons armés de dallages et planchers seront conformes aux prescriptions de l'ingénieur béton et au cahier des clauses techniques du DTU n° 21, chapitre 5.

Les niveaux de plancher brut seront définis en coordination avec les lots concernés, sur le chantier, par le Maître d'œuvre. Le dallage sera désolidarisé des murs pour laisser remonter l'isolation thermique dans le but de limiter les ponts thermiques. Il sera laissé des points d'ancrages entre murs et dallage suivant les prescriptions de l'ingénieur béton.

Plancher à nervures et hourdis

Le périmètre extérieur du plancher sera coulé contre une planelle de 5 cm d'épaisseur de même nature que les parois. Dans tous les cas la mise en œuvre sera réalisée suivant les prescriptions de pose du fabricant de poutrelles. Les poutrelles utilisées devront être admises à la marque de qualité avec le label "NF" et avis technique du CSTB. La présentation des performances des planchers sera conforme à la norme P 05-341

Plancher type Rector 12x5 isolant poutrelles et entrevous polystyrène

LOCALISATION

Plancher haut du vide sanitaire, sous la partie habitation, y compris le cellier

Plancher type Rector 12x5 poutrelles et entrevous béton

LOCALISATION :

Plancher haut du vide sanitaire, sous la partie garage.

ENDUITS EXTERIEURS

Généralités

Tous les enduits extérieurs, seront réalisés conformément aux prescriptions du DTU n° 26.1 Enduits aux mortiers de ciment, de chaux et de chaux aérienne.

1 Enduits de parement

Enduits extérieurs monocouches

Le support doit être conforme au DTU les concernant, notamment les DTU 20.11 et 23.1.

Le support doit être sain, propre et dépoussiéré.

Afin de respecter l'épaisseur maximale d'application de 20 mm, les défauts de planéité trop importants doivent être préalablement rattrapés.

Supports neufs : les travaux d'enduits ne doivent être commencés que sur des maçonneries terminées depuis au moins un mois et après mise hors d'eau des constructions.

Enduit de parement « PROCALIT » de chez Weber & Broutin, ou équivalent, compris gobelet suivant

chapitre « Enduit des parements extérieurs » précédent, aspect de finition grattée

Enduit appliqué en une passe de 15 mm d'épaisseur minimum, avant grattage.

Celui-ci devra être serré, réglé et lissé.

Compris toutes sujétions de raccords, joints, arêtes, échafaudages.

LOCALISATION :

- Enduits extérieurs hors sol de :
 - ⇒ Habitation
 - ⇒ Garage
 - ⇒ Cellier

A) SUPPORTS :

Dalles béton, formes, chapes : se reporter au Cahier des Charges D.T.U 26.2 et D.T.U 20

Tolérances :

- Le support constitué de béton armé surfacé au coulage, pourra comporter une tolérance de planimétrie de 5 mm sous la règle de 2 m et ne devra pas présenter de manque de matière, porosités et laitance.
- Le nettoyage du support devant être effectué avant son intervention, (mortier, plâtre, etc..)
- L'entrepreneur du présent lot devra effectuer le balayage et le dépoussiérage.

B) PREPARATION DES SUPPORTS :

- Conforme au Cahier des Charges du C.S.T.B n° 50.02 cahier 286/35 règles de l'U.N.R.S.T
- Ragréages prévus au présent lot et ramenant la tolérance de planimétrie de 5 à 3 mm
- Ils devront être parfaitement adaptés au support, à la colle et aux revêtements
- L'entrepreneur reste maître du choix, de la préparation et de l'application, conformément aux spécifications imposées dans la documentation du fournisseur et contenues dans l'avis technique du C.S.T.B
- Primaire d'accrochage à prévoir au présent lot.

C) COLLES :

- Même dispositions que pour les produits de ragréage.

D) MATERIAUX DE REVETEMENTS :

- La diversité des produits et l'évolution de leur fabrication nécessitent :
Que les matériaux posés soit absolument identique à celui prévu au marché

E) POSE :

- Les coupes, découpages, alignements, soudures ou coutures seront parfaitement exécuter.
- Les matériaux déchirés, fissurés, épaufrés, tachés ou présentant des défauts d'aspect ou de teinte provenant de la fabrication, seront éliminés.

F) PROTECTION – NETTOYAGE :

- La pose du revêtement intervenant en dernier, les locaux seront fermés à clé et les clés remises à un responsable qui ne les livrera que sur ordre du Maître d'œuvre.
- Un nettoyage (balayage et lustrage si besoin est, pour les sols lisses, dépoussiérage à l'aspirateur pour moquette) sera effectué par l'entrepreneur du présent lot, pour la réception, et à ses frais.

DESCRIPTION DES OUVRAGES :

- Le choix pour chacun des matériaux portera sur les coloris et aussi sur les classement en vigueur (U.P.E.C ou G.W.S.).
- L'applicateur pourra soumettre des variantes dans les produits ou revêtements, pour des performances techniques identiques et de qualité au moins égale à la qualité préconisée par l'U.P.E.C.

RAGREAGE :

- Les planchers sont prévus surfacés mécaniquement sans chape rapportée. Le maçon devra le rebouchage des trous.
- Le nivelage sera obtenu par une ou plusieurs passes d'enduit de lissage type P3 en 3 mm d'épaisseur.

REVETEMENTS :

- **CHAMBRES :**
fourniture et pose de tapis aigilleté

- **SALLE DE SEJOUR :**
Fourniture et pose d'un revêtement vinyle souple en lés.
Les joints éventuels seront soudés à froid.

- **PIECES D'EAU :**(cuisine, salle de bains, WC)
Fourniture et pose de dalles plastiques souples (pose en diagonale).
Une plinthe PVC sera collée autour de chacune des pièces.

- **ENTREE :**
Fourniture et pose de dalles semi-flexibles (thermoplastiques)
La pose sera effectuée au carrément

Tous les revêtements plastiques seront métallisés par application d'une émulsion lustrante.

- **BARRES DE SEUIL :**
Fourniture et pose de barres de seuil à vis, de 30 mm de large en inox.
A prévoir : au raccord entre pièces dont les revêtements sont différents.